

Conseil Municipal

21/09/2018

Commission de contrôle des listes électorales :

La Commission Administrative est remplacé par une Commission de Contrôle
Election des participants : Frédéric MARTINET, Adeline PEPIN

Coupe de bois :

Remise en vente de deux coupes invendues au printemps. L'ONF déconseille le maintien du prix des coupes. La proposition du Conseil Municipal est de 30€.

Convention avec le RTE :

Le RTE va déposer 2 lignes de 42000V qui seront remplacées par 1 seule ligne. Le conseil autorise le Maire a signé la convention.

Convention avec la SPA Savoie :

Cotisations chiens errants : 336€,
Autres animaux: 806€
Déplacement : 1.4€/km

Salle des fêtes :

Rencontre avec un troisième architecte suite au désistement d'une offre. La décision est repoussée pour permettre à l'architecte de faire une proposition.

Chemin de randonnée :

La Communauté de Commune a informé le conseil qu'il y a eu une erreur de chiffrage. Il y a un dépassement de 1300€ pour la signalisation des chemins inscrits au PDIPR.

Containers semi-enterrés :

Le maire va contacter le SIRTOM pour faire procéder au nettoyage.
Un aménagement est à prévoir autour de certains containers.
La Commission se réunira pour faire des propositions.

Ecoles :

Prestataire repas : le prix est passé à 3,421€ au lieu de 3,38€.

Aménagement extérieur :

Clôture coté Maillat : Les travaux vont commencer courant Octobre.

OPAC :

L'OPAC demande de signer le nouveau contrat de crédit allongeant de 10 ans le remboursement du prêt. En effet la Commune est de facto cautionnaire des emprunts réalisés par l'offic »e pour la construction des bâtiments sur la Commune. Cet emprunt concerne le Vorgeray et le Nant Clair.

Commémoration du 11 novembre : Après la cérémonie un repas est proposé pour les Elus et les Anciens Combattants à la salle des fêtes d'Argentine. Le Maire demande aux Elus souhaitant participés au repas de s'inscrire.

Réunion AQUA BELLA :

Une réunion d'information pour la présentation de la deuxième tranche des travaux est organisée le 1/10/18 à 18 heures.

Sécurité Bâtiments :

Réunion Mardi 25/09 d'information sur la vidéosurveillance. Une présentation des propositions de mise en place des caméras sera réalisée. Elle sera ensuite étudiée par le Conseil Municipal et par les services de la Préfecture.

Aménagement du cimetière :

La numérisation est en cours.

Des travaux vont être réalisés sur les portails d'accès. Ils seront fermés le soir. Le portillon restera ouvert.

Indemnité de conseil :

Le CM refuse le versement des indemnités de conseil aux Receveurs Municipaux.

Informations diverses :

Les travaux sur la ligne de distribution électrique de la Marliéry jusqu'à la cité EDF vont commencer cet automne.



Le Maire,

José RICO-PEREZ